

## **Programme d'Aide (Assistance) Humanitaire**

---

### **But du Programme d'Aide (assistance) Humanitaire (HAP)**

Le HAP est un important outil pour l'atteinte des objectifs de la sécurité américaine. Le HAP est conçu pour apporter aux pays amis et alliés l'appui des Etats-Unis, et fournir une assistance humanitaire de base ainsi que des services humanitaires aux populations nécessiteuses. Le Département de la Défense cherche à améliorer l'environnement militaire, aider à prévenir les crises politiques et humanitaires, promouvoir le développement démocratique et la stabilité régionale, renforcer les capacités locales, et permettre aux pays de commencer à se remettre des conflits.

### **Exemples de projets HAP**

Constructions modestes / rénovation / réparation de bâtiments publics, tels que:

- Centres de santé ou hôpitaux
- Ecoles
- Orphelinats
- Centres de dépistage volontaire du VIH / sida et de conseil les
- Installations pour répondre aux catastrophes / entrepôts
- Ponts modestes
- Puits / forages d'eau
- Des systèmes d'assainissement d'eau, de traitement des déchets, ou de gestion des déchets solides.

Ces projets doivent bénéficier à la population civile togolaise.

### **Exigences générales**

- Les projets doivent générer un bon sentiment de la part des bénéficiaires et des politiques pour les Etats-Unis. Les activités qui peuvent être socialement et politiquement controversées seront évitées.
- Les projets doivent avoir un impact significatif, au profit du plus grand nombre de personnes possible.
- Les projets doivent être viables et durables en termes de financement, de soutien personnel (tels que: les enseignants pour les écoles, le personnels soignant pour les centres de santé) expertise et services nécessaires.
- Les projets doivent respecter les normes environnementales. Les promoteurs doivent veiller à ce que l'activité proposée ne nuise pas à des zones environnementales sensibles et protégées ou autre, ni mette en péril les espèces menacées et leur habitat.
- Les communautés bénéficiaires devront être en mesure de prendre soin et d'entretenir les ouvrages du programme HAP.

### **Montant des subventions**

Les projets ne doivent pas dépasser US\$500,000. Cependant, la plupart des projets qui sont soumis sont bien en deçà de la limite de subvention et les estimations budgétaires précises sont hautement appréciées.

### **Processus de sélection**

Si votre proposition est acceptée *pour examen*, un représentant de l'ambassade effectuera une visite sur le site du projet pour discuter avec les promoteurs afin d'évaluer le besoin.. ***Une visite à votre projet ne garantit en rien qu'il soit financé.***

Veillez noter que l'ambassade américaine au Togo sert de courroie de transmission entre le comité d'évaluation des projets en Europe et les bénéficiaires potentiels au Togo. Les décisions définitives sont

## Programme d'Aide (Assistance) Humanitaire

---

prises en Europe et les bénéficiaires seront informés une fois que leur projet est approuvé pour financement.

### **Documentation requise pour la proposition HAP**

1. Plan d'accès pour faciliter l'accès au site (bien marqué, spécifiez repères avec les distances en kilomètres)
2. Budget concis avec des factures pro forma
3. Une description technique et détaillée des différentes parties de l'ouvrage
4. Liste et adresse des différentes entreprises de la localité pouvant exécuter l'ouvrage
5. Un planning d'exécution du projet
6. Le plan de la construction
7. Un certificat de donation de terrain approuvé par une autorité locale (Le préfet ou le maire)
8. Des photos montrant la situation de la construction existante
9. Un plan de gestion des risques ou d'éventuelles difficultés (Liste des facteurs externes pouvant avoir un impact négatif sur la mise en œuvre du projet et les solutions probables envisagées).
10. Une photocopie de la carte d'identité du Responsable du projet
11. Nom et prénom du Préfet qui approuve le projet et sa note de couverture
12. Nom et prénom du Directeur préfectoral (santé, éducation, affaire sociale, etc..) qui approuve le projet et sa note de couverture. La note devrait stipuler qu'il pourra déléguer un agent de sa Direction pour faire le contrôle technique lors de la mise en œuvre du projet
13. Nom et prénom et contact du volontaire du Corps de la paix de la localité
14. La liste de toutes les parties prenantes du projet, leurs tâches précises et leurs numéros de téléphone
15. Liste des contacts au Ministère de l'éducation / Ministère de la Santé / Ministère de l'eau et de l'hydraulique villageoise / Ministère de l'action Sociale / donnant leur autorisation pour la réalisation du projet
16. Liste des contacts au Ministère de la Planification et la note de couverture montrant que ce projet est une priorité pour la localité
17. Plan de maintenance préventive de la construction
18. Preuve de la disponibilité financière de la communauté locale pour assurer les frais de maintenance préventive

### **Questions?**

L'Assemblage et la soumission d'une proposition HAP est un processus fastidieux et difficile. À cette fin, nous vous encourageons à tendre la main au Bureau de Développement.

Les parties intéressées peuvent envoyer un courriel au Bureau du Développement à tout moment ou appeler pour parler avec un employé du Bureau de Développement durant les heures de bureau ci-dessous. Par arrangement préalable, vous êtes invités à visiter le Bureau de Développement avec toutes les questions que vous pourriez avoir le dernier mardi du mois, de 14 heures-16 heures.

***Il est impératif que vous preniez un rendez-vous par courriel ou par téléphone, sinon vous ne serez pas sur la liste d'accès et ne serez pas autorisés à entrer dans l'enceinte de l'ambassade américaine.***

**Email:** [sshlome@state.gov](mailto:sshlome@state.gov)

**Téléphone:** 22 61 54 70 (heures d'appel: lundi et jeudi 10 h -12 h)